7.1 2019/21

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY

Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2019-19

SEANCE DU 20 JUIN 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation 13/03/2019

Date d'affichage 21/06/2019

Le 20 Juin 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Etaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc.

Procuration:

Absents: PAJOT Marc, BELORGEY Fabien

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: MORTIER Céline

OBJET: DECISION MODIFIVATIVE N°1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'équilibrer le budget 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE de prendre les décisions modificatives suivantes :

1/ Fonctionnement:

Dépenses : Recettes :

739223: +300 € 7318: +5000 €

023 : +4 700 €

2/ Investissement:

Dépenses : Recettes :

 $20\overline{4}1582 : + 14\ 000 \in$ $021 : + 4\ 700 \in$ $0251 : + 400 \in$ $1348 : + 14\ 000 \in$

21318: + 4 300 €

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire, Jocelyn CHAPOTOT